

# Q&A

## VOUS ETES CARAÏBEEN ET SOUHAITEZ FAIRE DES ETUDES A L'UNIVERSITE DES ANTILLES EST CE POSSIBLE ?

Oui, l'UA accueille chaque année des étudiants du monde entier, dont ceux de la Caraïbe.

## LES CONDITIONS POUR VENIR ETUDIER A L'UA ?

- Avoir le niveau d'accès requis pour entrer dans l'enseignement supérieur. Les candidats devront présenter le diplôme leur donnant accès à l'enseignement supérieur dans le pays où il a été obtenu.
- Avoir un bon niveau de maîtrise de la langue française – niveau requis :B2 Dans le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) Les candidats doivent pouvoir prouver leur maîtrise de cette langue par un diplôme de langue (DALF, DELF) ou en passant avec succès un test de langue (TCF, TEF) pour attester de leur niveau.

## QUELLES SONT LES FORMATIONS POSSIBLES A L'UA ?

Les formations sont dispensées sur deux Pôles distincts : **Martinique** et **Guadeloupe** .Selon votre choix d'études vous vous inscrirez sur l'un des 2 pôles.

## COMMENT S'ORGANISENT LES ETUDES A L'UA ?

Le cursus universitaire à l'UA s'organise autour de trois diplômes nationaux :

- la licence
- le master
- et le doctorat.

Cette organisation, dite **L.M.D.**, permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales.

Les formations universitaires sont organisées en semestres. L'année universitaire en France se décompose en deux semestres qui se répartissent ainsi :

- premier semestre : de septembre à janvier
- second semestre : de Janvier à juin

Chaque semestre d'études est affecté de 30 crédits ou E.C.T.S. (European Credit Transfert System), **communs à de nombreux pays européens**.

- licence : 6 semestres validés soit au total 180 crédits
- master 4 semestres validés soit au total 120 crédits (300 crédits en capitalisant avec la licence).

## COMMENT CANDIDATER ?

- Pour les étudiants en provenance d'Haïti : Procédure Campus France

<https://www.campusfrance.org/fr>

## QUELS SONT LES PAYS CONCERNÉS PAR LA PROCÉDURE "ÉTUDES EN FRANCE" ?

La procédure "Études en France" concerne uniquement les étudiants résidant dans l'un des 46 pays suivants :

Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Niger, Nigéria, Pérou, République du Congo Démocratique, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie et Vietnam.

Calendrier des procédures / dates :

<https://www.campusfrance.org/fr/candidature-enseignement-superieur-france>

- Pour les étudiants des pays Caribéens anglophones ou des pays ne faisant pas partie de la liste des pays concernés par les procédures Campus France :

Les candidats pour une inscription en première année de licence doivent réaliser une **demande d'admission préalable (DAP)** (lien CERFA)

## CALENDRIER DES PROCÉDURES 2021-2022

Selon votre **nationalité**, votre **pays de résidence**, votre **diplôme de fin d'études secondaires** et le **niveau d'études que vous souhaitez intégrer**, vous devez suivre une procédure différente pour candidater dans un établissement d'enseignement supérieur en France. N'hésitez pas à consulter [le site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation](#) pour en savoir davantage à ce sujet.

### DAP- Demande d'admission préalable

- Début des inscriptions **1er novembre 2020**
- Clôture des inscriptions **17 janvier 2021**

Votre dossier de candidature sera examiné en même temps par les 3 universités que vous aurez demandées.

- Réponse des universités et propositions d'acceptation : **avant le 23 avril 2021**  
*Les universités pourront vous faire part, le cas échéant, des propositions d'exonérations dont vous pourriez bénéficier.*
- Réponse de l'étudiant : **avant le 7 mai 2021.**  
*Si vous avez reçu plusieurs propositions d'acceptations, vous devrez faire un choix. Attention, si vous ne répondez pas avant le 7 mai, l'absence de réponse sera considérée comme un refus.*

## DOSSIER BLANC

Concerne les étudiants :

- qui ne possèdent pas la nationalité française
- qui ne sont pas titulaires ou futurs titulaires du baccalauréat français ou européen.
- qui vivent à l'étranger

Formulaire d'admission préalable dit "Dossier blanc" Cerfa n°11443\*16

à Télécharger sur le site : [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr) Rubrique Venir étudier en France :

[https://cache.media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/Europe\\_et\\_international/58/2/Notice\\_dossier\\_blanc\\_2021\\_2022\\_1344582.pdf](https://cache.media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/Europe_et_international/58/2/Notice_dossier_blanc_2021_2022_1344582.pdf)

ET parallèlement une pré-inscription sur PARCOURSUP

## DOSSIER VERT

Télécharger le dossier vert - CERFA n° 11126 \*20

à Télécharger sur le site : [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr) Rubrique Venir étudier en France :

[https://cache.media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/Europe\\_et\\_international/58/8/Dossier\\_vert\\_2021\\_2022\\_1344588.pdf](https://cache.media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/Europe_et_international/58/8/Dossier_vert_2021_2022_1344588.pdf)

Les candidats qui n'ont pas la nationalité française, qui ne sont pas titulaires actuels ou futurs du baccalauréat français ou européen, mais *qui résident en France* doivent, quant à eux, utiliser un autre formulaire (appelé "dossier vert") portant un libellé identique à celui-ci, mais portant sur sa première page la mention "cadre à remplir par l'université" et non pas, "cadre à remplir par l'ambassade".

## Hors DAP(Demande d'Admission Préalable)

Nous vous invitons à consulter le site internet de Campus France dans votre pays de résidence pour connaître le calendrier de candidature aux formations hors DAP (Licence 2 à Master).



## MODALITES DE PRE INSCRIPTION

**Si vous souhaitez intégrer l'enseignement supérieur pour l'année 2021-2022, voici les dates à connaître pour vous porter candidat**  
**Parcoursup**

- Découverte des formations : **à partir du 21 décembre 2020**
- Inscriptions et formulation des vœux : **20 janvier - 11 mars 2020 inclus**

Confirmation des vœux : **12 mars - 8avril 2021 inclus**

Les candidats résidant à l'étranger, doivent pour une inscription dans un premier cycle d'université française, procéder à une pré-inscription (choix d'études) et se connecter à [Parcoursup](http://Parcoursup)

<https://www.parcoursup.fr/>

- Début des inscriptions fin janvier
- Saisie des vœux jusqu'à la mi-mars
- Finalisation du dossier **fin mars**

#### PLATEFORME E-CANDIDAT

Pour les étudiants postulant **en seconde année de licence ou plus**, vous devez faire acte de candidature en ligne (entre le mois d'avril et la mi-juin) directement sur la plateforme e-Candidat de l'Université :

<http://ecandidat.martinique.univ-ag.fr/>

#### LA DEMANDE DE VISA D'ETUDES

**Attention !** Pour certains pays vous devez **demandeur simultanément à votre dossier de demande d'admission préalable et votre visa de long séjour pour la France** (V.L.S. – T.S.) sur le site internet Campus France, depuis un espace dédié à chaque pays concerné.

<https://www.campusfrance.org/fr/visas-et-cartes-de-sejour>

#### POUR LES INFORMATIONS PRATIQUES

##### **A national agency for the promotion of French higher education abroad**

The surest way to make your plan to study in France a success is to let CampusFrance help you

- choose your program
- look for financial assistance
- prepare for your stay

#### LOGEMENT

Vous devrez vous assurer avant de venir à l'UA, de trouver un logement auprès d'un particulier ou du Crous Antilles-Guyane :

<https://www.crous-antillesguyane.fr/>

Crous Campus de :

- GUADELOUPE : Fouillole et Faculté Roger Toumson Saint-Claude
- MARTINIQUE : Campus de Schoelcher

#### ASPECT FINANCIER

Vous devrez afin de subvenir à vos besoins, prévoir un budget d'environ 700€ par mois (loyer, frais de nourriture, transport...).

Sauf programme spécifique (ELAN pour la Caraïbe) il n'existe pas de bourse allouée aux étudiant.e.s étranger.e.s.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**

**Université des Antilles**

**Campus de Fouillole**

**BP 250**

**97157 Pointe-à-Pitre Cedex**

**Guadeloupe**

<http://www.univ-ag.fr/>

Facebook : Université des Antilles

**Bureau des Relations Internationales**

[Bri@univ-antilles.fr](mailto:Bri@univ-antilles.fr)

Facebook : Relations Internationales de l'Université des Antilles

**DOSIP Direction de l'Orientation et des Stages Professionnels**

<http://calamar.univ-ag.fr/dosip/>